



## Présentation

Lead time	Généralement expédié sous 4 semaines
-----------	--------------------------------------

## Principales

Gamme	ClimaSys
Nom du produit	CU
Type de produit ou équipement	Appareil de refroidissement
Type de montage	Côté
Installation	Intérieure côté
Destination du produit	Pour le coffret
Mode d'installation	Par vis
Supply Voltage	230 V CA à 50/60 Hz, monophasé
Rated Power	800 W
Puissance de refroidissement	2800 Btu/H 50/60 Hz L35-L35 2320 Btu/h 50/60 Hz L35-L50

## Complémentaires

Hauteur	783 mm
Largeur	348 mm
Profondeur	215 mm
Courant nominal (In)	2,6 A
Courant à l'appel	10,8 A
Puissance consommée en W	440 W à 50/60 Hz, L35-L35 490 W à 50/60 Hz, L35-L50
Rapport de rendement énergétique	1,9
Type de commande	Contrôleur électronique
Plage de réglage de la température	20...50 °C
Température de fonctionnement	Maximum: 50 °C À l'intérieur du boîtier: 20...46 °C À l'extérieur du boîtier: 20...50 °C
Niveau sonore	65 dB
Pression	25 bar
Débit nominal	Circuit interne: 330 m3/h à 50/60 Hz Circuit externe: 570 m3/h à 50/60 Hz
Poids du produit	27 kg
Type de gaz de refroidissement	R134a (0,23 kg)
Type de filtre	Filtre de circuit externe optionnel
Type de protection	Protection thermique: T 6 A Protection (magnétique) court-circuit:

Matière	Acier
Couleur	Gris (RAL 7035)

## Environnement

Certifications du produit	UL
Normes	DIN 3168
Degré de protection IP	IP55 se conformer à CEI 60529 (sur le circuit interne) IP34 se conformer à CEI 60529 (sur le circuit externe)

## Durabilité de l'offre

Statut environnemental de l'offre	Produit Green Premium
Régulation REACH	<a href="#">Déclaration REACH</a>
Sans SVHC REACH	Oui
Directive RoHS UE	Conforme <a href="#">Déclaration RoHS UE</a>
Sans métaux lourds toxiques	Oui
Sans mercure	Oui
Régulation RoHS Chine	<a href="#">Déclaration RoHS Pour La Chine</a>
Information sur les exemptions RoHS	<a href="#">Oui</a>
Profil environnemental	<a href="#">Profil Environnemental Du Produit</a>
Profil de circularité	<a href="#">Informations De Fin De Vie</a>
DEEE	Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.